

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : ATE LHM Plus
Numéro de la FDS : 888100003553
Description d'utilisation du produit : Fluide hydraulique
Société : **Continental Teves AG & Co. oHG**
Guerickestr. 7
60488 Frankfurt a. M.
Germany
Téléphone : + 49 69 76 03 1
Téléfax : + 49 69 76 10 61
Personne de contact : Central Environment & Safety , Central Laboratory
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : + 49 61 32 84 46 3

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Etat de surveillance : Ce produit, ce matériau ou cette substance est considéré(e) comme un produit contrôlé SIMDUT par les paragraphes 33 - 66, liste IV du RPC.

Mot de signal : ATTENTION
Forme : liquide
Odeur : caractéristique
Odeur - Paramètres de contrôle : donnée non disponible
Résumé des dangers : Irritant

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.
Peau : Peut provoquer une irritation de la peau.
Organes cibles : Yeux
Peau
Système respiratoire

Cancérogénicité:

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

-
- | | |
|------------|--|
| ACGIH | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH. |
| NTP | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP. |
| IARC | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC. |
| OSHA | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA. |
| CA Prop 65 | : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction. |

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Pour cent en poids
huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement; Huile de base - non spécifié	72623-86-0	>= 60 - <= 100
distillats moyens (pétrole), hydrotraités; Gazole - non spécifié	64742-46-7	>= 10 - < 30

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- | | |
|-----------------------|--|
| Conseils généraux | : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Eloigner du lieu d'exposition, coucher. |
| Inhalation | : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | : Laver avec de l'eau et du savon. |
| Contact avec les yeux | : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| Ingestion | : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Si une personne vomit et est |

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Forme : liquide
Point d'éclair : > 110 °C (> 230 °F)
- Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques
- Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Ventiler la zone.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Manipulation : Équipement de protection individuel, voir section 8.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis, ainsi que des amines.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

- Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate.
- Protection des yeux : En cas de risque de giclement - porter des lunettes de protection.
- Protection des mains : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

postes de travail.

Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
appareil respiratoire avec filtre A
Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141)

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Après le travail, nettoyer et soigner la peau avec le plus grand soin.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : liquide

Odeur : caractéristique

Point d'éclair : > 110 °C (> 230 °F)

pH : non applicable

Point/intervalle de fusion : < -50 °C (< -58 °F)

Point/intervalle d'ébullition : 250 - 380 °C(482 - 716 °F)

Pression de vapeur : < 0.1 kPa
à 20 °C (68 °F)

Densité de vapeur relative : indéterminé

Densité : 0.83 g/cm³
à 20 °C (68 °F)

Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : log Pow: > 3

Méthode: OCDE Ligne directrice 107

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

Viscosité, cinématique : 18 mm²/s
à 40 °C (104 °F)
Méthode: ASTM D 445

Contenu en composés organiques volatils (COV) : 15.12 %

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : oxydes d'azote (NO_x)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone

Réactions dangereuses : Note: Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat
Dose: > 5,000 mg/kg
Les effets dûs à l'ingestion peuvent inclure:
Vomissements

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin
Dose: > 2,000 mg/kg

Irritation de la peau : Résultat: Irritation légère de la peau
Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Irritation des yeux : Résultat: Irritation légère des yeux
Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.

Cancérogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Toxicité pour la reproduction : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Tératogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

Composant:

huiles lubrifiantes (pétrole), base 72623-86-0
C15-30, base huile neutre,
hydrotraitement; Huile de base -
non spécifié

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 rat
Dose: > 5,000 mg/kg

Irritation de la peau: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation légère de la peau

Irritation des yeux: Classification: Irritant pour les yeux.
Résultat: Irritation légère des yeux

distillats moyens (pétrole), 64742-46-7
hydrotraités; Gazole - non spécifié

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 rat
Dose: > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée: DL50 lapin
Dose: > 2,000 mg/kg

Irritation de la peau: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation légère de la peau

Irritation des yeux: Classification: Irritant pour les yeux.
Résultat: Irritation légère des yeux

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Élimination physico-chimique : > 70 %
facilement éliminé

Bioaccumulation : donnée non disponible

Halogènes organiques (AOX) : pas inclu

Contenu en composés organiques volatils (COV) : 15.12 %

Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT 49 CFR

Marchandise non dangereuse

TDGR

Marchandise non dangereuse

ICAO / IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

IMDG-Code

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA Statut : Dans l'inventaire TSCA

DSL Statut : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

WHMIS Classification : D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques
Produit irritant modéré de la peau
Produit irritant modéré pour les yeux

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du RPC et le MSDS contient toutes les informations requises par le RPC.

SECTION 16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport,

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **ATE LHM Plus**

distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Prepared by : TechniData BCS GmbH
Birlenbacher Str. 19
D-57078 Siegen
Allemagne
Téléphone: +49-(0)271-88072-0
Date de révision : 04/08/2010
